

PROJET DE CREATION DU GRAND LAC DU VALGO

Présentation du projet

Le climat se réchauffe, le manque d'eau pour la consommation et l'agriculture commence à se faire sentir. La production d'électricité non productrice de gaz à effet de serre est une nécessité. L'offre touristique dans le Valgaudemar a besoin de se renouveler. Ces dernières années un déficit d'enneigement a poussé les stations de ski à recourir à la neige de culture. C'est pourquoi la communauté de communes Champsaur Valgaudemar propose une **réflexion sur la réalisation d'un grand lac dans la vallée du Valgaudemar.**

Contexte général

- Le massif des Ecrins est un massif de haute montagne coiffées de hauts sommets. Les vallées qui l'incisent et en particulier la vallée du Valgaudemar sont occupées par l'homme depuis la préhistoire. Au fil du temps, ceux-ci ont façonné une mosaïque de paysages. **Ce caractère montagneux pourrait se voir altéré par la création d'un lac.**
- **L'évolution du climat est préoccupant.** Nous constatons une élévation de la température moyenne de la France de 0,9°C au XXème siècle et de 1,2°C dans les Alpes.
D'ici la fin du siècle, l'évolution attendue des précipitations semble opposer une Europe du nord plutôt arrosée et une Europe du sud, dont fait partie notre région, plus aride, avec des sécheresses estivales.
Les précipitations hivernales seront peut être plus importantes, par contre la limite pluie/neige risque de remonter significativement. L'évolution paraît très pénalisante pour les stations de basses altitudes (en dessous de 1600m d'altitude).
- Tous les glaciers, en particulier ceux exposés au sud, sont en diminution ou disparaissent. Cette tendance révèle une **forte diminution de la ressource en eau.** Selon le scénario reposant sur les tendances actuelles, les glaciers du parc national des Ecrins perdraient 80 % de leur masse d'ici 50 ans. Ce qui, au vu du rôle de « château d'eau » joué par le massif des Ecrins, aurait des conséquences majeures sur le fonctionnement des rivières.
Les besoins en eaux sont importants et multiples, milieux naturels, agriculture, besoins quotidiens, hydroélectricité, tourisme.... La question porte alors sur le choix des cultures adaptées au terroir et au climat, dans un juste partage de l'eau entre les différents usages.
- **Dans les villages du Valgaudemar le nombre d'habitants permanents est en diminution et la population est vieillissante.**
- Le nombre d'exploitation agricole est en diminution. Si les agriculteurs sont moins nombreux ils ont un fort impact sur le paysage. **L'agriculture est principalement**

tournée vers l'élevage, qui valorise les grands espaces herbagers du territoire (prairies naturelles et temporaires, parcours et alpages)

- **La zone qui pourrait être immergée est occupée par des habitants et présente des parcelles agricoles nécessaires au fonctionnement de certaines exploitations.** Il faudra faire une estimation des biens, proposer une vente à l'amiable, puis pour les derniers occupants passer à une procédure d'expropriation suite à la DUP (Déclaration d'Utilité Publique).
- Les voies de communication vont changer. La route reliant Le Séchier à La Chapelle en Valgaudemar va disparaître. Il semble difficile de faire une nouvelle route, elle sera probablement remplacée par des navettes lacustres et l'utilisation de bateaux privés. **La vie sociale des habitants du fond du Valgaudemar va être fortement impactée**, avec un risque « d'insularité » (de vivre comme sur une île).
- Aujourd'hui, la **biodiversité** se retrouve **confrontée à de multiples pressions** qui menacent l'équilibre global, notamment :
 - **la destruction des espèces** (absence de gestion des prélèvements, contamination par l'environnement, maladies...);
 - la fragmentation et **l'altération des habitats** naturels dues aux implantations et aux aménagements humains;
 - **l'introduction d'espèces exotiques envahissantes** (écrevisses exotiques, espèces végétales telles la jussie, etc.);
 - **la pollution de l'environnement** ;
 - la vitesse actuelle du **changement climatique** face à laquelle les espèces ont trop peu de temps d'adaptation (contrairement aux changements climatiques précédents).

Le rythme d'extinction des espèces est aujourd'hui 100 à 1 000 fois supérieur au rythme normal. Ce constat alarmant est une raison supplémentaire pour **respecter l'environnement** et sauvegarder la biodiversité.

Agriculture

- Dans le Valgaudemar il existe une agriculture traditionnelle d'élevage ovin pour l'essentiel. Le fond de la vallée est principalement occupée par des prairies de fauches qui assure le fourrage. La surface agricole est réduite mais essentielle pour le maintien des exploitations locales. **La création du lac ferait disparaître certaines exploitations.**
- Les terres agricoles situées à l'entrée du Valgaudemar et le long de la vallée du Drac ont **besoin d'irrigation**. Ce besoin était assurée traditionnellement par des canaux qui ont tendance à disparaître au profit de l'aspersion. Les années 2000 ont connu un grand nombre d'étés caniculaires où la ressource en eau était insuffisante pour une irrigation optimale des terres. **Un lac pourrait palier ce déficit estival.**

Ressource en eau potable

- Les sources de la vallée de la Séveraisse et de façon plus marquante de la Séveraissette assurent un approvisionnement en eau potable de nombreuses communes du Champsaur et la commune de Gap. L'été 2017 a été marqué par un assèchement de nombreuses sources provoquant un début de pénurie. **Un lac pourrait compenser ce manque d'eau potable.**

Pistes pour le développement Touristique

- Le tourisme lié à l'eau connaît depuis plusieurs années un essor considérable en France du fait d'un regain d'intérêt de la part du public pour les activités de plein air et de tourisme vert. **Les plans d'eau sont des lieux très appréciés pour de nombreuses pratiques** : baignade, pêche, kayak, voile...
- **La création d'une base de loisirs** offrant des activités nautiques serait un élément pour dynamiser et élargir l'offre touristique.
- La création d'un **parking sur la commune de St firmin** et la mise en place d'un système de **navettes lacustres** pour l'accès à la chapelle en valgaudemar. Ainsi que de navettes routières pour rejoindre le fond de la vallée à Gioberney.
- Il faudrait redéfinir le schéma de randonnée pédestre, **revoir l'itinéraire du GR 54** et mettre en place une itinérance « **haute route du valgaudemar** » de refuge en refuge (souffle, Olan, Chalance, Pigeonnier ou xavier blanc, Chabournéou et vallonpierre.
- La ressource en eau du lac pourrait contribuer à la production de **neige de culture.**

Energie

- Il y a actuellement un système de production d'énergie hydroélectrique le long de la Séveraisse. La réalisation du barrage nécessite de revoir complètement le système. Selon nos études la production électrique augmenterait significativement. Des négociation avec l'organisme qui gère la production est à mettre en place, ils ont fait de gros investissements dans les années 2014-2015, des compensations financières sont à prévoir et il faudra négocier avec eux leur participation au nouveau réseaux mis en place avec le barrage.

Biodiversité

- **La création d'un lac implique un changement de milieux**, création d'un habitat particulier lié à une étendue d'eau stagnante, végétation adaptée. Attention au marnage (variation de hauteur d'eau) qui, si il est important, empêche l'installation d'une végétation pérenne sur les berges du lac.
- **Les plans d'eau** réalisés par l'homme **apportent une biodiversité artificielle en entraînant la disparition de certaines espèces** animales ou végétales naturellement présentes et en les remplaçant.

- **Richesse piscicole modifiée**, on passe de la truite à la carpe ou au brochet.

LA TRUITE

Elle vit dans des eaux claires et vives, bien oxygénée dont la température est située entre 4°C et 19 °C. La truite est territoriale attaquant tout intrus. Elle ne quitte sa zone de vie que pour la migration nuptiale. Elle est carnivore et dévore tout ce qui passe à sa portée. La truite possède une zone de repos située dans un trou sous la berge ou sous une pierre, en chasse, elle va se placer nez au courant.

LA CARPE

Elle vit dans les eaux tranquilles, stagnantes, chaudes et peu profondes. Poisson fouisseur des fonds, il capture vers, écrevisses, coquillages et mollusques. À l'occasion, il peut s'attaquer aux autres poissons. Son poids dépasse parfois les 30 kg. Plusieurs variétés existent : carpe commune, carpe miroir, carpe koi...

LE BROCHET

Poisson carnassier, il chasse en embuscade en se camouflant dans les herbes aquatiques. Son corps élancé n'est pas adapté à de longues poursuites mais plutôt aux accélérations brusques et en ligne droite. Sa dentition (700 dents) lui permet de saisir ses proies dans sa bouche en forme de bec. Les sujets les plus gros mesurent jusqu'à 1,30 mètre.

Parc national

- **Le Parc National des Ecrins émettra un avis consultatif** puisque l'emprise du lac concerne principalement la zone d'adhésion, La zone cœur n'est concernée qu'à la marge, Dans le cas de la création d'un lac le législateur souhaite ajuster la limite de la zone cœur avec la limite haute de marnage du lac ; Une compensation pourra être mis en place sur des espaces sensibles dans la zone d'adhésion (exemple : zones humides, corridors écologiques...).
- Les instances consultatives du parc des Ecrins souhaitent attirer l'attention sur **l'altération du caractère montagnard de la vallée** qu'occasionnerait la création d'un lac dans le Valgaudemar et la disparition d'habitats naturels de grande valeur.
- Il faut prendre en considération la **disparition d'espèces protégées et d'intérêt communautaire** concernant la flore, comme la Dorine, la Gagée jaune, la Silene noctiflora ... ainsi que des espèces d'invertébrés en particulier des papillons et des coléoptères protégés.